

Conseil communautaire - 18 mars

Le 18 mars de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient **mardi 18 mars à 18h**, à la salle des fêtes de Vogüé (allée du château)

La séance est publique.

Ordre du jour

Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 25 février 2025

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Economie

• Convention avec la Communauté de communes Beaume Drobie pour la gestion du pôle d'innovation des métiers d'art (Polinno)

Agriculture

- Création d'un règlement d'aide à l'installation
- Adhésion à l'association « Ardèche le goût »

Habitat

• Convention opérationnelle de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) dans le cadre du Pacte Territorial avec l'Alec 07

POLE RESSOURCES

Ressources Humaines

- Création d'un poste de Référent Famille
- Création d'un poste d'adjoint administratif pour favoriser un changement de filière
- Tableau d'avancement de grades 2025

Finances

• Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

POLE TECHNIQUE

Mobilité

 Infrastructures - Voie verte tranche N°4 - avenant N°2 de prolongation du délai d'exécution pour les lots de travaux N°1 et 3

Espaces Naturels

- Convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire avec le Département de l'Ardèche pour la gestion du foncier de la Combe d'Arc
- Convention avec l'EPTB pour la révision du profil de baignade du site de Peyroche

POLE ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Petite Enfance

• Convention d'objectifs et de moyens avec la crèche « les Pequelous »

Commune(s) Vogüé

Afficher la carte

44.552277513003, 4.4133791889339